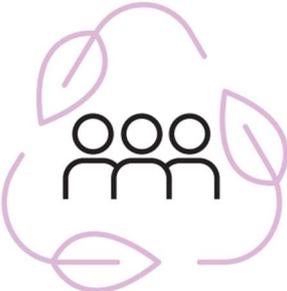




Projet 1 : Commission de la durabilité, énergie et climat

| | |
|---|--|
|  | |
| Soutien externe et engagement | Mandat : non Participation population : oui sous forme de représentation dans la commission ou sous forme d'assemblées citoyennes ponctuelles |
| Années concernées | 2023 Développement 2024-2026 Active |
| Lien à d'autres stratégies/règlements/actions de la commune | Règlement du Conseil communal |
| Bases légales | Loi sur les communes |

| | |
|---|--|
| Participation à l'Agenda de développement durable 2030 |  |
| Lien au plan climat vaudois |  |

Lien aux objectifs 2030 du PECC

- Intégrer et motiver la population et les élus à participer aux changements visés

Objectifs spécifiques du projet

- Appuyer la Municipalité sur les aspects de durabilité, de climat et d'énergie
- Suivre l'élaboration et la mise en œuvre du PECC
- Assurer une planification annuelle du PECC y compris budgétaire et proposer le budget au Municipal en charge
- Permettre l'émergence de nouveaux projets et/ou de mesures
- Assurer la suite du plan d'action 2023-2026